ASSOCIATION FRANÇAISE
DES YACHTS DE TRADITION

COMPTE-RENDU

Assemblée Générale Ordinaire
du Jeudi 2 octobre 2025 à Saint-Tropez salle Louis Blanc

(incluant la concertation annuelle avec les organisateurs)

L'Assemblée Générale 2025 a été convoquée par courrier électronique daté du 8 septembre 2025 avec comme Ordre du Jour :

1. Introduction
2. Rapport financier
3. Rapport moral
4. Election des membres du Conseil d'administration venant à renouvellement
5. Désignation du Bureau et du Président par le CA
6. Evénements classiques AFYT : *(cf réunion AFYT Organisateurs habituelle)*
   - Retour des organisateurs sur la saison 2025
   - Calendrier des événements
   - Projets de calendrier 2026 / 2027 / 2028
   - Travaux CIM sur les conditions communes d'organisation des régates (eStela, Pavillons de Classe, Instructions de Course…)
   - Activités de la Commission Spéciale (anniversaire, communication, développement des « Jeunes équipiers Classiques »…)
7. Organisation de la fin de saison :
   - Remise des prix du Trophée AFYT, puis
   - Soirée de la Voile classique le samedi 6 décembre 2025 au YCF à Paris présentation et format par Henri-Christian SCHROEDER
8. Jauge et CIM : application 2025 et évolutions de la jauge CIM 2026-2029
   Organisation et ambitions du CIM pour 2026 (centenaire du CIM)
9. Questions diverses

Cette assemblée a été suivie par une très intéressante présentation puis discussion suite à **l'enquête sur l'organisation des événements en Méditerranée** – préparée par Patrick M. SIMON, vice-président du YCF et président de son pôle plaisance, et présentée par Henri-Christian Schroeder.

1 INTRODUCTION

Le Président remercie les membres présents et les représentants des organisateurs (voir liste en fin de message) pour leur participation, ainsi que la Société Nautique de Saint-Tropez et son Président Pierre Roinson pour son accueil et la réservation de la salle Louis Blanc.

2 – RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'exercice 2024 écoulé sont présentés par le Trésorier.
Les principales informations à retenir pour l'exercice 2024 sont :

- Les recettes en hausse pour un total de **23 876,47€** contre 22 044€ en 2023 et 17 055€ en 2022. Avec un nombre de membres et certificats de jauge de 155 bateaux en 2024, contre 148 bateaux en 2023 et 140 bateaux en 2022.
- Des dépenses de **13 537,15€** en 2024, contre 9 764,74€ en 2023 et 8 963,76€ en 2022, 14 744€ en 2021 et 11 805€ en 2020. Une disparité des dépenses qui peut s'expliquer par des reliquats d'impayés d'une année sur l'autre…
- Le résultat 2024 de 10 339,32€ est en baisse par rapport à 2023 (12 279,08€), qui s'explique par l'augmentation des dépenses.
- La disponibilité en caisse fin 2024 est cependant bonne + 71 261,10€ contre + 59 661,32€ en 2023 et 47 382,24€ en 2022.

Il convient de préciser que les résultats pour 2025 seront forcément en baisse à cause des engagements financiers liés à la célébration des 30 ans de l'AFYT et de l'opération valorisante pour l'association des JEC (Jeunes Équipiers Classiques).

Concernant les **cotisations pour 2026** il est décidé par l'assemblée générale de ne pas les modifier par rapport aux années précédentes :

- Cotisation des membres (armateur ou amateur) : 30 Euros,
- Jauge renouvellement : 70 Euros, (en plus de la cotisation membre)
- Jauge pour la première année : 140 Euros, (en plus de la cotisation membre)
- Frais associés aux opérations de jauge (non-membre de l'AFYT) : 200 Euros
- Demande de modification du certificat de jauge en cours d'année : 100 Euros

<u>En ce qui concerne les membres organisateurs</u>
Le conseil d'administration décide de confirmer le barème suivant :

- 1000 Euros : pour Régates Royales, Voiles d'Antibes et Voiles de Saint-Tropez,
- 200 Euros : pour Voiles du Vieux Port / Calanques classique, Voiles de Cassis, Porquerolle's classic, Trophée Bailli de Suffren, Corsica Classic, Coupe de printemps et d'automne du Yacht Club de France et autres événements.

Budgets prévisionnels 2026 :

- Recettes 23.000 € (cotisations membres et organisateurs)
- Dépenses ordinaires 13.000 € (frais de jauge et remise des prix AFYT)
- Dépenses spéciales 10.000 € (pour initiatives, évènements spéciaux et communication) – Voir « Commission spéciale » au §5.

Transfert de responsabilité des comptes AFYT : effectué fin 2024 vers le nouveau Trésorier (William BOREL), qu'il soit remercié pour la parfaite prise en main de cette fonction, avec une délégation d'accès aux comptes à Roger GIBERT.

Quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

3 RAPPORT MORAL

Le Secrétaire Général présente un rapport moral basé sur une analyse du déroulement de la saison et les relations avec les entités concernées par les Yachts de Tradition.

Un premier bilan français de l'année 2025 peut être fait compte tenu de la date de l'AG, pour cette saison avec une participation stable en moyenne :

- **Dames de Saint-Tropez** : une quinzaine de participants et les femmes toujours à l'honneur, une belle réussite d'entrée de saison dans la convivialité avec un programme sur 3 jours (bien apprécié), qui a permis de valider 3 manches.
- **Voiles de Cassis** : une trentaine de participants classiques pour trois belles manches courues, et un accueil à la hauteur, avec toujours l'utilisation de eStela, avec une belle animation à terre.
- **Toulon Provence Regatta** : nouvel événement principalement pour les classes métriques, mais qui veut s'ouvrir aux classiques, ce qui n'a pas été possible cette année car en même temps que les Voiles de Cassis qui avait déplacé ses dates un peu tardivement.
- **Voiles d'Antibes** : une soixantaine de bateaux pour cette édition avec 3 manches courues. L'événement a pu retrouver son emplacement au bastion Saint Jaume et fêter dignement son trentenaire, avec notamment un diner de co-anniversaire organisé avec l'AFYT. A noter la cérémonie de remise des prix du Trophée CIM 2024 organisée avec le soutien des Voiles d'Antibes.
- **Porquerolle's Classic** : une cinquantaine de participants classiques pour 3 manches courues dans le cadre magnifique de Porquerolles et son accueil convivial, avec en plus la présence des 12 mJI en nombre et qualité.
- **Coupe de Printemps du YCF** : annulée.
- **Voiles du Vieux Port** (ex-Calanques Classiques) : près de 30 participants pour une belle édition avec 3 manches courues. Une réflexion est en cours pour dynamiser l'événement, possiblement en modifiant les dates.
- **Trophée Bailli de Suffren** : une dizaine de participants classiques pour cette belle édition, avec les 4 manches permettant d'aller jusqu'à Malte. Un accueil toujours exceptionnel pour les étapes, avec un petit bémol en Sardaigne.

- **Corsica Classic** : une vingtaine de participants, avec la moitié de classiques pour 6 manches itinérantes et des belles participations. Le concept d'avoir un soir au port et le suivant au mouillage fonctionne très bien. A noter un événement météo soudain et violent qui a contraint d'annuler la remise des prix à la citadelle de Bonifacio…
- **Régates Royales** : environ 60 classiques sans compter les 12mJI, Spirit of Tradition et Tofinou…, et toujours des régates de très haut niveau en baie de Cannes avec une météo sportive, qui a permis de finir 4 belles manches chez les classiques.
- **Coupe d'Automne du YCF** : une vingtaine de participants mais peu de vent au départ, et un nombre significatif de bateaux renonçant à la course. Quelques difficultés pour la production des résultats.
- **Voiles de Saint-Tropez** : très beau plateau pour cette édition, notamment pour les Big boats, séparés avec la mise en place de la catégorie Big Racers, avec plus de 80 classiques. Conditions météo parfaites, même si les parcours sont un peu contraints par le plateau et la géographie du lieu. Efficace organisation à terre, en gardant un bel esprit festif.

En plus de ces épreuves comptant pour le Trophée AFYT, il est à noter des événements complémentaires comme le **Défi Pourquoi Pas** (en avant-première de la saison, entre Porquerolles et Ajaccio), ou des rassemblements comme à **Sanary** mi-mai et fin août, ou à **Hyères** début octobre.

La jauge en France :

Pour 2025, sur un total de 252 certificats de jauge CIM émis, 149 d'entre eux l'ont été par l'AFYT. Un immense remerciement à Roger Gibert qui a encore une fois mené ces opérations de main de maitre !

A noter des opérations de contrôle systématiques des grand-voiles auriques, suite aux décisions de pénaliser les trop forts ronds de chute.

4 ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres sortants du CA sont :
- **Renaud Godard** qui se représente
- **Roger Gibert** qui se représente
- **Thibaud Assante** qui se représente
- **Henri Ferbus** qui se représente

Les quatre membres sortants du CA sont élus à l'unanimité des présents**.**

A noter que **Francis Van de Velde**, qui est présent sur les façades maritimes Sud et Ouest est confirmé comme Ambassadeur (plénipotentiaire) auprès des navigateurs et organisateurs de l'Ouest, et coordonnateur de la Newsletter de l'AFYT.

Le **Conseil d'administration** est constitué, avec la répartition des sortants par année :

Membre de droit : - **la Présidente du Yacht Club de France**,

Sortants après 2025 :	**- Yann Joannon**	**- William Borel**
	- Jérôme Nutte	**- Bruno Troublé**
Sortants après 2026 :	**- Frédéric Berthoz**	**- Lionel Péan**
	- Pierre Roinson	**- Jean-François Cutugno**
Sortants après 2027 :	**- Renaud Godard**	**- Roger Gibert**
	- Thibaud Assante	**- Henri Ferbus**

5 – DESIGNATION DU BUREAU PAR LE CA

Le conseil d'administration élit à l'unanimité :
- Président : **Frédéric BERTHOZ**
- Trésorier : **William BOREL**
- Secrétaire Général : **Renaud GODARD**

Il est aussi confirmé le rôle de **Charlotte FRANQUET** (Serenade) comme adjointe au Trésorier, en charge de piloter la « Commission Spéciale ».
Cette « **Commission spéciale** » doit, avec un groupe de membres volontaires, proposer des initiatives, événements spéciaux, actions particulières pour le développement de l'AFYT vers les jeunes, la communication, la culture et le soutien aux projets amusants, créant du lien entre les membres et vers l'extérieur. Les engagements financiers significatifs (>100 €) devront être validés au préalable par le Bureau.

Pour mémoire, la **Commission Technique de l'AFYT** est composée de : Francis Van de Velde, Jérôme Nutte, Henri Ferbus, Roger Gibert et Renaud Godard.

6 – <u>CALENDRIER DES EVENEMENTS – CONDITIONS D'ORGANISATION.</u>
Tient lieu et place de la réunion AFYT – Organisateurs.

Le projet de **calendrier annuel** des événements français en Méditerranée a été proposé en juillet pour les années 2026, 2027 et 2028 pour examen et concertation par les organisateurs.

Pour 2026 il y a eu quelques difficultés par rapport aux dates initialement prévues, et notamment l'anticipation d'une semaine des Voiles d'Antibes. La Porquerolle's Classic propose d'aussi anticiper pour permettre une continuité. Cette proposition est saluée et acceptée par l'Assemblée.

Le **calendrier AFYT 2026** présenté en annexe 1 prend en compte les modifications actées en séance.
<u>Post-meeting note</u> : la version du calendrier en annexe 1 (au 10/11/2025) prend en compte une modification de la date des Dames de Saint Tropez, qui vient malheureusement se superposer avec la TPR (Toulon Provence Regatta) et le positionnement de la Calanques Classique en 3éme week-end de juin.

A noter durant l'année **2026** d'autres événements et initiatives :

- La tournée américaine organisée par Tuiga et Viola à partir de mai 2026 pour marquer les 250 ans de l'indépendance des Etats-Unis, soutenu par le CIM et l'AFYT
- L'organisation en juin 2026 en Ecosse de la Fife Regatta, puis de la Richard Mille Cup, qui utilisera la jauge CIM, avec le soutien de l'AFYT
- L'organisation fin juillet de la Hoalen Brest Douarnenez Classic en CIM avec le soutien de l'AFYT.

<u>Calendrier du CIM</u> :
En **2025** le calendrier du CIM a comporté prés de 40 événements en Méditerranée, dont 10 événements majeurs qui ont constitué le **CIM Classic Yacht Trophy** 2025 en France (Voiles d'Antibes, Régates Royales et Voiles de Saint-Tropez), Italie (San Remo, Argentario et Imperia), Espagne (Barcelone, Palma et Mahon), et la Classic Week de Monaco.
En **2026** il y aura 9 événements retenus pour le CIM Classic Yacht Trophy (car pas de Monaco Classic Week) dont pour la France à l'étude la possibilité de remplacer les Voiles de Saint-Tropez par la Porquerolle's Classic afin d'organiser la remise des prix du Trophée CIM 2026 durant les Voiles de Saint-Tropez (à décider en décembre 2025). Cette année 2026 sera marquée par le centenaire du CIM, avec un nouveau Conseil d'administration élu pour 4 ans.
En **2027** il est envisagé de profiter de la réalisation à Naples de la Coupe de l'America pour organiser une événement classique spécifique associé, comme cela avait été fait à Barcelone en 2024. Francesco Foppiano du YC Italiano et Vice-Président du CIM (remercié pour sa participation à la présente assemblée) nous informera des progrès et des possibles contributions de l'AFYT.

Actions du CIM en 2025 :

Les actions lancées les années précédentes ont été poursuivies :

- Tracking eStela : un contrat global pour la saison a été organisé et financé par le CIM, et mis en œuvre pour tous les événements, en particulier pour l'AFYT, le suivi des courses en live et différé sont accessibles via les sites web
- Pavillons de classe : poursuite de l'utilisation des 5 pavillons de classe de référence permettant d'identifier simplement les différents types de bateau
- Proposition aux organisateurs et Comités de course des documents type de course classique (avis et instructions de course)
- Amélioration des catégories, avec notamment l'identification quand le plateau des événements le permettait des catégories « Cruiser » (croiseur), avec possible déclinaison « big cruisers » (par exemple à Porquerolles et Voiles de Saint-Tropez) ou « Classique » et « Epoque » (Régates Royales). A noter aussi la séparation de la catégorie « Big Boats » à Saint-Tropez, permettant d'isoler les « Big racers » (en abaissant un peu la taille limite.
- Remise des prix du CIM Classic Yacht Trophy 2024 lors des Voiles d'Antibes 2025, suivi par un sympathique cocktail.

Actions de l'AFYT en 2025 :

Une année très active pour les trente ans de l'AFYT en 2025, suite à la création de la Commission Spéciale lors de l'AG en 2024 :

- La publication de **deux Newsletters** d'une trentaine de page, présentant des actualités et des articles de fond – un grand merci à Francis Van de Velde pour la coordination, à Pierick pour la mise en forme, et à tous les rédacteurs ! (avis aux possibles contributeurs pour 2026…)
- Le lancement du **projet JEC** « Jeunes Equipiers Classiques », piloté par Jean-Christophe Bernard : 4 équipes (en tout 20 jeunes) provenant de 2 écoles (Seatech Toulon et Centrale Marseille) ayant embarqué lors de 4 événements (Dames de Saint-Tropez, Voiles de Cassis, Voiles d'Antibes et Voiles de Saint-Tropez) sur 11 bateaux (Tuiga, Argynne, One Wave, Nagaïna, Nin, Andale, Roy d'Ys, Hallowe'en, Corinthian, Puritan et Hermitage).
  Une belle réussite tant pour les bateaux hôtes que pour les jeunes, qui ont pu découvrir le monde des classiques, et lui faire bénéficier d'animations et contributions à sa communication.
  Merci à Jean-Christophe qui a aussi animé les réseaux sociaux par des contributions sur Facebook et Instagram !
- La production de **guidons et pavillons AFYT**, avec le nouveau logo, qui a été distribué aux armateurs, ainsi que des vêtements et casquettes, donnés aux JECs, au CA, à des organisateurs et lors d'événements, et enfin de drapeaux et flammes célébrant le trentième anniversaire de l'AFYT qui ont été arborés lors des principaux événements.
- L'organisation d'un grand **diner de co-anniversaire AFYT – Voiles d'Antibes** pour les trente ans avec une paella géante, et une contribution de l'AFYT qui a fourni les vins, le dessert, le rhum et beaucoup de bonne humeur ! merci à Yann, Thierry, Brice, aux JECs et Jean-Christophe, à l'équipage de Serenade, à Thibaud, William, Frédéric… et aux 200 participants d'aider à souffler les trente bougies !

Concernant les **Conditions d'organisation**, il a été mis en application les orientations soutenues par le CIM :

- Instructions de Course type : pour la plupart des événements la prise en compte de ces IC type permet de converger vers des conditions de régates similaires
- Pavillons de classes CIM : la distribution des pavillons de classe a permis d'uniformiser les visuels des classes. Les couleurs des classes de référence sont :
  - **Big Boats** = violet - **Epoque Aurique** = blanc - **Epoque Marconi** = jaune
  - **Classique Marconi** = vert - **Classic IOR** = rose
- Classic IOR : le développement de cette nouvelle catégorie (ex-IOR entre 1970 et 1984) se poursuit avec une politique plus qualitative que quantitative, permettant d'accepter de nouveau bateaux intéressants, et de libérer la catégorie « Classique Marconi » des bateaux les plus récents et performants.
- Classe « Cruiser » : comme envisagé lors de l'AG du CIM, la classe expérimentale « Cruiser » a été développée notamment à Porquerolles, à l'Argentario, Imperia, Cannes et Saint-Tropez avec succès et doit se développer dans les prochaines années.
- eStela : l'utilisation du système de suivi de régate à partir de téléphone portable, a connu une belle utilisation, mais nécessite toujours de l'énergie pour avoir un bon taux de participation.

7 – ORGANISATION DE FIN DE SAISON

- Soirée de la Voile classique le Samedi 6 Décembre 2025 au YCF à Paris : présentation et format M. Henri-Christian SCHROEDER

Il est convenu avec le YCF de faire la **remise des prix du Trophée AFYT au Yacht Club de France** à 18h, avant la soirée au Yacht Club de France avec le traditionnel Neptune.
Pour cette année anniversaire, l'AFYT a prévu des beaux Trophées et cadeaux associés, ainsi que des surprises concoctées par la Commission Spéciale…

- *Compte rendu de l'enquête du YCF " A(r)mateurs de Tradition" :*
Enquête menée sur les façades Ouest et Sud par :
Jean Christian FANDEUX (JCH, YCC, YCLB)
Henri Ch. FERBUS (YCF, SNS, AFYT)
Henri-Christian SCHROEDER (MRC, CNL, AFYT)
Gwenhaël LE BOULAY (YCF, YCP, SRA, AFYT)
Patrick SIMON-LETERTRE (YCF, YCC)
La présentation préparée par Patrick Simon a été présentée après l'AG par Henri Christian, avec comme points principaux :
  - *les armateurs sont plutôt âgés – près de la moitié à la retraite*
  - *les bateaux sont pour ¼ auriques et pour ¾ bermudiens, principalement localisés sur la cote d'azur,*

- *les bateaux naviguent beaucoup - avec 60% plus de 40 jours par an - principalement pour de la navigation avec famille et amis en zone côtière en Méditerranée, principalement sur la cote française, mais envisageant d'explorer au-delà…*
- *les principales motivations pour l'acquisition sont (par ordre décroissant) : esthétique du bel objet / plaisir de naviguer / partager la passion avec les autres armateurs*
- *les principales motivations pour la participation aux événements classiques sont (par ordre décroissant) : le plaisir de participer / naviguer entre classiques / rencontrer d'autres armateurs classiques – l'aspect « course entre bateaux » et « podium » ne vient qu'après… (les régates conviviales ou rassemblements arrivent bien avant les régates « compétition »)*
- *et pour les améliorations des événements, sont cités : gratuité des ports avant et après, régates plus amicales, plus d'échanges entre les équipages… ainsi qu'une évaluation des événements existants.*

La présentation des réflexions et propositions est accessible sur le site de l'AFYT ou sur demande pour les responsables des événements avec les détails des réponses les concernant.
Les représentants des événements et de l'AFYT saluent cette initiative et remercient les membres du groupe ayant permis et réalisé cette initiative.

8 – JAUGE : APPLICATION ET EVOLUTIONS

Pour la dernière année de validité du règlement de jauge 2022-2025, il y a eu trois points particuliers qui ont été traités en 2025 :

- Pénalisation des forts ronds de chute des voiles auriques : après une première alerte en 2022 avec Scud, il y a eu en 2024 l'apparition de fort ronds de chute, qui ont conduit, après consultation des maitres voiliers référents, à définir une limite (2% de h/D) au-delà de laquelle une pénalité progressive est appliquée sur le Co. Cette mesure, annoncée en février 2025, a donné lieu à une opération de contrôle général lors des Voiles d'Antibes puis des événements suivants, les valeurs déclarées n'étant pas assez fiables. Une discussion est encore en cours concernant la méthodologie de mesure, mais le CIM a confirmé sa volonté de pénaliser ce type de déviation, car historiquement il n'y a jamais eu de rond de chute positif pour ces gréements auriques.
  Les jaugeurs CIM remercient la disponibilité des équipages pour les opérations contraignantes de débarquement des grand-voiles pour ces contrôles.
- Pénalisation des lattes pour les voiles bermudiennes : comme prévu depuis la saison dernière, il a été mis en place une pénalisation associée au nombre, caractéristique et position des lattes (pénalisation de latte forcée – hors position haute, et des « fausses lattes forcées »…), annoncée en février 2025. Suite aux retours d'armateurs sur le délai nécessaire de mise en conformité, il a été validé par l'Assemblée Générale du CIM la possibilité d'exemption par dérogation de la pénalisation sous condition de mise en conformité au plus tôt. La mise en application durant la saison 2025 a permis cette réduction progressive des déviations.
- Modification pour coques et superstructures avec composite : avec une grille et un champ de pénalisation plus important, et notamment la prise en compte des coques avec restauration à base de lattes de bois collées avec de la résine – pénalisation ajustée en mai 2025 par un Correctif au règlement de jauge.

Le fonctionnement habituel du CIM était de valider les modifications du règlement de jauge pour la saison en cours lors de l'Assemblée Générale du CIM qui se tient en mars ou avril. Il est bien noté lors de la saison 2025 le retour des armateurs et équipages demandant à avoir une durée plus importante entre la modification du règlement et son application.
Le CIM a décidé, pour la prochaine saison 2026 de prévoir une validation du règlement lors de son Assemblée Générale Extraordinaire prévue le 23 octobre 2025.

Les principales modifications envisagées pour 2026 concernent :

- Une remise en forme du règlement avec un format en trois sections permettant une meilleure lisibilité, ainsi que des illustrations pour mieux imager les règles
- Le transfert des bonifications et pénalisations gérées pour chaque événement à travers la « fiche de déclaration de voile » dans le rating, pour identifier une « configuration de référence valable pour toute la saison
- L'ajustement de quelques paramètres, comme le Pp (profil de carène) de type 1 (quille longue), pour le Pv (paramètre d'équipement) pour ligne d'arbre et hélice, ou le Cb (coefficient de classe d'origine)
- Et des références concernant les conditions de course, notamment concernant la météo, mais aussi les conditions de départ et pénalisation pour OCS.

Le principale point encore en discussion concerne la prise en compte des mesures des plus grandes voiles pour spinnaker et grand-voiles : en effet actuellement est pris en compte dans la surface de voile du rating (Spv) des surfaces estimées à partir des mesures des longueurs utiles sur les espars (I, J, P, E, Es…) et non des mesures sur ces voiles, donc ne prenant pas en compte les ronds de chute ou les tailles et forme des spinnakers.
La prise en compte des mesures des voiles devrait permettre d'introduire des surfaces de voiles max plus proche de la réalité, et d'adapter le Sf (élancement de grément) pour rendre le rating plus efficace dans l'évaluation des performances.
La campagne de recueil de données via les « formulaires de demande de jauge » ont permis de récupérer des données pour moins de la moitié des yachts, avec des données parfois douteuses, comme montré lors d'opérations de contrôle…
Il sera décidé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du CIM du 23 octobre 2025 de l'orientation concernant ce point.
Post-meeting note : l'AGE du 23 octobre 2025 a acté de ne pas intégrer les mesures de voile pour 2026, mais de continuer le recueil et la fiabilisation des données pour une évolution ultérieure du règlement de jauge. L'AGE a approuvé le Règlement de jauge 2026, qui est disponible sur les sites web du CIM et des Associations Nationales

Concernant l'application de la jauge CIM en 2026, les orientations principales sont :

- Une anticipation de tout le processus de délivrance des certificats de jauge, avec comme objectif d'avoir le certificat de chaque bateau publié au plus tard 15 jours avant sa première participation à un événement de la saison, y compris sa configuration de référence (ex- fiche de déclaration de voile). Cela permettra de simplifier et fiabiliser le travail des organisateurs et des jaugeurs pour toute la saison.
- Le recueil des données de détail des mesures des voiles de manière fiable, éventuellement en collaborant avec les maitres voiliers et les autres systèmes de jauge, pour pouvoir travailler sur l'amélioration de la jauge pour Sf et Spv.
- L'amélioration et la meilleure communication du Co, le fameux coefficient d'authenticité de la formule CIM, qui est sa grande particularité, et mérite de

meilleures explications et une fiabilisation. Une action particulière est en cours d'organisation pour y parvenir.
- De continuer à travailler à l'amélioration des séparations en catégories…

Relations avec le CIM :
Pour mémoire le changement de statut du CIM a été mis en application lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2022, qui a validé le nouveau règlement de jauge, et désigné un Conseil d'Administration avec pouvoir étendu et 4 Commissions. Le Conseil d'Administration du CIM sera entièrement renouvelé début 2026 (année du centenaire du CIM) pour une durée de 4 ans.

9 - QUESTIONS DIVERSES

Concernant le Trophée AFYT, Baptiste Garnier (Eugenia V) propose pour la prise en compte des points de regrouper quand cela est possible les catégories de l'événement par catégorie de référence pour recréer un classement servant pour l'attribution des points : par exemple quand il y a séparation CMA et CMB pour l'événement, de faire pour chaque manche un overall CM en temps compensé pour le Trophée AFYT.
➔ à discuter et valider en conseil AFYT

Une demande particulière d'explication de Mr Patrick de Barros concernant le Co de Falcon, et son comparatif par rapport à l'autre Q class Leonore.
➔ à examiner par la Commission Technique de l'AFYT et la Commission de jauge du CIM dans le cadre des actions sur le Co.

Il est donné la parole à Guillaume Wattinne (Svanevit) qui présente l'action de « l'armada pour la paix » et de la parade navale organisée le 25 octobre à Marseille pour accompagner l'arrivée du Bel espoir.
➔ l'AFYT soutient cette belle initiative et incitera ses membres à y participer

A noter une demande des petites unités qui ne peuvent parfois pas participer à certains événements (taille limite, ou non invitation). Par exemple Squall dont l'armateur (Jean-Paul du Chatelier) a fait part de sa frustration de ne pouvoir régater avec les autres classiques, malgré les efforts des organisateurs, ayant à gérer des départs et parcours avec des bateaux ayant des vitesses réelles très différentes.
➔ à discuter et orienter en Commission Technique de l'AFYT, avec comme possible orientation le développement de la classe « cruiser » (croiseur) avec départ/ parcours différencié.

La réunion est close à 10h45.

Conseil d'Administration - Présents & Représentés :

Frédéric BERTHOZ — Président du YCF (représenté)
Yann JOANNON — Lionel PEAN
Renaud GODARD — Thibaud ASSANTE
Roger GIBERT — Henri FERBUS (représenté)
Bruno TROUBLE (représenté) — Pierre ROINSON (représenté)
Jérôme NUTTE — William BOREL
Jean-François CUTUGNO (représenté)

MEMBRES AFYT Présents et/ou Représentés :

Evénements représentés :
Les Dames de Saint-Tropez - Les Voiles d'Antibes - Les Régates Royales - Les Voiles de Saint-Tropez - Calanques Classique / Les Voiles du Vieux Port - Trophée Bailly de Suffren - Coupe de printemps et d'Automne du YCF - Toulon Provence Regatta - les Voiles de Cassis - Corsica Classic - Porquerolle's Classic - Monaco Classic week

Présents ayant signé la feuille de présence : (voir photo en annexe 2)

Roger Gibert – AFYT
Yann Joannon - Voiles d'Antibes
Jérome Nutte - YC Cannes
Philippe Denonfoux - Voiles de Cassis
Delphine Salomé – Voiles de Cassis
William Borel - ONE WAVE
Patrick De Barros - FALCON
Xavier Caux – Toulon Provence Regatta
Patsy Sarly – Toulon Provence Regatta
Lionel Péan - Marenostrum R. - HERMITAGE
Thibault Assante - CCY
Philippe Bourlard – SN de Marseille
Martin "Max" Meyer von Tschirschky - EVA
Henri-Christian Schroeder - Marenostrum R.
Baptiste Garnier – EUGENIA V
Aurélie l'Huillier - YCP
Karine Guillou - NAGAÏNA
Thierry Leret - YCM
Bertrand Dreux - CORINTHIAN
Francis Van de Velde - AFYT
Aladin Montel - SPARTAN
Jean-Pierre Sauvan - MARIA GIOVANNA
Frédéric Berthoz - NAGAÏNA
Renaud Godard - AFYT
Sebastien David - YCF
Guillaume Wattinne - SVANEVIT
Olivier Lamit - NADA
Francesco Foppiano - CIM / YCI
Catherine Euillet – LULU

Pouvoirs reçus de :

Jean-François Cutugno - YCC
Henri Ferbus - PALYNODIE
Hervé de Lisle - CORTER
Charlotte Franquet - SERENADE
Patrick Teyssier - ELLAD

Annexe 1 :

Calendrier des Régates AFYT pour 2025

Programme AFYT 2025 – *post meeting - version mise à jour au 10/11/2025*

Programme AFYT 2026

au 10/11/2025

: Trophée AFYT

Mars

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu

Défi "Pourquoi Pas"

Avril

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th

Mai

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su

Dames de Saint-Tropez

Toulon Provence Regatta

Voiles du Vieux Port

Voiles de Cassis

Voiles d'Antibes

Juin

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu

CP YCF

x

Porquerolles classique

Trophée Bailli de Suffren

Calanques Classiqu

Juillet

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F

TBS

Aout

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M

Corsica Classic

VC de Sanary

Septembre

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W

Régates Royales

CA YCF

VdST

Octobre

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa	Su	M	Tu	W	Th	F	Sa

Voiles de Saint-Tropez

Rassemblement de Hyères

Annexe 2

Photo de groupe lors de l'Assemblée Générale

(merci Thibaud)